

Le journal des passionnés du Tourisme Equestre

L'Estafette

L'Estafette N° 124
mars,
avril,
mai 2015
4 €



L'obstacle nous fait grands *



© Eric Dexheimer

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir mieux affronter les obstacles.

generalif.fr



* André Chenier, poète français (1762-1794)



Bernard Pavie,
Président du CNTE

Depuis plus de 50 ans, le Comité National de Tourisme Équestre, ainsi que les structures dont il est l'héritier, œuvrent pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval. Comme annoncé dernièrement, le CNTE réunira les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre les 24 et 25 mars prochain afin de mener une réflexion conjointe sur l'avenir et l'évolution du tourisme équestre pour l'horizon 2020.

Ces rencontres nationales du « tourisme équestre du XXI^e siècle », temps d'échange et de dialogue, porteront principalement sur le déploiement de la politique de développement du tourisme équestre en région et département, notamment dans le domaine des infrastructures, des manifestations et de l'implication des comités dans les actions nationales, et cela dans la perspective de la décennie à venir.

En parallèle, un travail continu est mené dans le domaine des infrastructures et notamment sur le développement d'un Système d'Information Géographique (SIG) de tourisme équestre en partenariat avec la Région Centre et destiné à être déployé au niveau national. Ce projet pilote, que vous pouvez découvrir dans les pages de l'Estafette, a pour objectifs de renforcer la diffusion des itinéraires équestres et de garantir l'attractivité et la lisibilité des produits de tourisme équestre.

La visibilité du tourisme équestre passe également par les manifestations organisées dans les départements et les régions, et les rendez-vous phares que sont la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir qui aura lieu le dimanche 19 avril, la Semaine Européenne du Développement Durable du 30 mai au 5 juin et, point d'orgue de ces événements, l'Equirando du 24 au 26 juillet à Beaumont-de-Lomagne.

Nous vous invitons sans plus attendre à participer activement à ces nombreuses opérations et vous souhaitons une bonne saison, à cheval, naturellement.

Bernard Pavie,
Président du CNTE.

sommaire

4 Brèves Nationales

5 Brèves Régionales

7 Brèves Internationales

9 Equirando

Equirando 2015 : c'est votre aventure!

10 Attelage

Graissage d'un essieu patent
Journée Nationale de l'Attelage
de Loisir

12 Développement durable

La Semaine européenne du
développement durable
Trophée de la Semaine du
développement durable

14 Infrastructures

Retour sur le séminaire infrastructures
3^e Congrès européen des itinéraires
de tourisme équestre
Haltes équestres en Alsace
Mise en place d'un SIG
de tourisme équestre

18 Infos juridiques

Détention d'un cheval chez un
particulier : quelles sont les règles ?

19 Cheval nature 2015

21 Environnement

Que de changements...

22 Randonneurs en herbe



© hospphotos - Fotolia.com

Prochaine parution : juin 2015 – Photo de couverture : Domaine du Centaure

Brèves NATIONALES

■ JEU CONCOURS « RECETTES DE RANDO »

■ Comme annoncé dans le n°123 de L'Estafette, le Comité National de Tourisme Equestre lance un grand jeu concours « Recettes de rando » avec deux catégories : repas de midi dans les sacoches et repas du soir au bivouac (avec intendance voiture). Pour chaque recette vous devez donner la liste des ingrédients pour 4 personnes et le déroulement étape par étape. Pour que votre participation soit prise en compte, il faut avoir la licence FFE 2015 et concourir dans les deux catégories. En cas de propositions multiples, effectuez-les toujours par paire (sacoches et bivouac). La clôture de la « récolte » est arrêtée au 15 mai 2015. De nombreux lots sont à gagner : 2 réchauds, 2 popotes pour 2 personnes et des livres de cuisine. Vous pouvez envoyer vos recettes par mail à tourisme@ffe.com ou par courrier : FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte. N'oubliez pas d'indiquer votre n° de licence et vos coordonnées.

■ SORTIE DU GUIDE FEDERAL TREC

■ Le TREC est né de la volonté de randonneurs de valoriser la qualité du dressage polyvalent de leurs chevaux, parfaits auxiliaires de voyages à cheval, capables aussi bien de monter un escalier que de passer dans des sentiers étroits ou sous des branches basses. Le tout nouveau Guide Fédéral TREC qui sort ce printemps s'inscrit, à la suite des Guides Pony-games et Spectacle club, dans la collection des Guides fédéraux des activités. Le Guide réunit tout ce qu'il faut savoir sur la discipline du TREC, ses 3 tests, le Parcours d'Orientation et de Régularité, POR, la Maîtrise des Allures, MA, et le Parcours en Terrain Varié, PTV. Il



explique comment débiter l'activité, participer à des compétitions, les organiser et participer à l'encadrement de la discipline. Les fiches séances comportent des idées sympathiques de journées d'initiation et d'entraînement pour tous. Largement illustré, le Guide est le complément parfait du règlement et des fiches techniques. Editions FFE. 84 pages. 16€. Disponible en ligne à la page Boutique du site ffe.com. A découvrir dans la prochain Estafette.

■ LE COURRIER DU ROY – RANDONNÉE JACQUES CARTIER (ESTAFETTE N° 4 - 1984)

■ En septembre et octobre 1984, à la demande de nos amis de Québec à Cheval, une randonnée partie de Saint-Malo, acheminait des messages d'amitié émanant du maire de Montréal et du ministre des Affaires Etrangères du Québec, pour leurs homologues français de l'époque, Jacques Chirac et Claude Cheysson. Le but, commémorer le 450e anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, premier européen connu à explorer, en 1534, le golfe de Saint-Laurent. L'opération avait débuté en août précédent, avec un groupe de cavaliers québécois ralliant Montréal à Québec, pour remettre au voilier Jacques Cartier la destination de St-Malo. La

randonnée de l'ANTE était guidée par Jean-Philippe Duhem avec des chevaux de Victor Théard. Le 3 octobre, une délégation d'une vingtaine de cavaliers en grand équipage, comprenant Nicole Gendron-Lefebvre, Présidente de Québec à Cheval et Roger Barville, Vice-Président de l'ANTE, un attelage des Haras Nationaux conduit par Jacques Jourdanne et un autre du musée de la Poste... a été reçue en grande pompe au Quai d'Orsay et à l'hôtel de ville de Paris. On aura compris que mettre le cheval au cœur du projet était l'objectif premier, ce qui fut fait avec brio, de part et d'autre. 30 ans plus tard, l'amitié et les échanges avec Québec à Cheval sont toujours d'actualité et n'ont pas pris une ride.

H. Delambre.

Brèves RÉGIONALES



© S. Bourcier CRTB

■ BRETAGNE

■ Depuis 2008, le Conseil Régional de Bretagne est propriétaire d'une grande partie des voies navigables et des infrastructures qui leur sont liées; la partie de Guerlédan (22) à Châteaulin (29) reste la propriété de l'Etat. Cela a amené le Conseil Régional, en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne, à se positionner sur l'usage équestre des **chemins de halage et de contre-halage** sous sa responsabilité. Ainsi, depuis avril 2014, les équestres sont autorisés partout avec quelques restrictions. Cette autorisation a été officialisée via la Charte du Randonneur que vous pouvez retrouver, ainsi que de plus amples informations, sur le site du CRTE, www.equibreizh.com, à la rubrique « Information/Réglementation ».

Pour la partie de Guerlédan à Châteaulin, toujours propriété de l'Etat :

– ce qui est situé en Côtes d'Armor (22) est placé sous la responsabilité du Conseil Général qui autorise les cavaliers, la convention est en cours de signature,

– ce qui est situé en Finistère (29), est géré par le SMATAH qui autorise les équestres : voir son site internet : www.smatah.fr/tourisme-et-loisirs/randonnees. Le CRTE Bretagne vous souhaite de bonnes balades et randonnées le long des canaux bretons.

■ Le Comité Régional de Tourisme Equestre de Bretagne souhaite recenser les cavaliers et meneurs de Bretagne qui vont participer à l'**Equirando** de Beaumont-de-Lomagne dans le Tarn-et-Garonne les 24, 25 et 26 juillet 2015. Le but est d'envisager une action (remise de T-shirts et/ou de casquettes, ou autres) et d'éventuellement mettre en relation les participants. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître, avant le 8 juin, auprès du CRTE Bretagne - cheval@equibreizh.com - en lui communiquant votre identité, vos coordonnées (dont l'adresse email), et en préci-



sant si vous êtes cavalier ou meneur.

■ Le CDTE du Morbihan, en collaboration avec l'Association des Cavaliers de Mont-Segal, organise la **Journée nationale de l'attelage de loisir les 18 et 19 avril** au départ de Malguénac. Le samedi sera réservé aux meneurs bénévoles avec l'organisation d'une randonnée attelée d'une journée. Le dimanche sera consacré à la découverte de l'attelage pour les

novices qui feront office de groom avec une balade attelée le matin et des jeux l'après-midi les faisant intervenir. Des tours en chariot bâché seront proposés aux habitants de la commune. Toutes les informations sur www.cdte56.fr.



Brèves RÉGIONALES



© S. Bourcier

■ La **TransMorbihannaise**, organisé par le CTDE 56 avec l'aide de l'Association des Cavaliers de la Sarre, aura lieu pendant le week-end de l'Ascension, du **14 au 17 mai**. Les randonneurs découvriront les chemins entre les vallées du Blavet et du Scorff. Ils partiront de Guern pour se rendre à Plouay en faisant étape à Quistinic. Ce secteur vallonné du Morbihan est riche en chemin creux et en patrimoine (chapelles, fontaines, puits). La TransMorbihannaise 2015 n'est pas ouverte aux attelages car l'itinéraire ne permet pas leur passage et les ramènerait trop souvent sur la route. Une attention particulière sera portée aux attelages pour l'édition 2016. Renseignements : www.cdte56.fr.



© S. Bourcier CRTB

■ Pour sa 25^e édition, **La Trans Ille-et-Vilaine** vous donne rendez-vous du **samedi 23 mai au samedi 30 mai**. Durant cette semaine, le CDTE 35 et l'Association A Cheval en Ille-et-Vilaine rassemblent la filière du tourisme équestre à travers différents circuits de randonnées organisés sur le Pays de la Côte d'Emeraude, valorisant par la même occasion les structures d'hébergement équestre. Un rendez-vous incontournable pour les passionnés d'équitation de loisir et d'équidés, mais aussi pour les curieux non initiés à cette activité, ou tout simplement pour ceux qui souhaitent passer un bon moment en famille ou entre amis. Renseignements : www.aaciv.com ou aaciv@wanadoo.fr.

■ Que vous souhaitiez découvrir la vallée des Moulins, la forêt de Coat loc'h, les montagnes noires, le pays Bigouden, ou la chasse au dahu, à cheval, de nuit, près des rochers du Cragou, les associations et le CDTE du Finistère vous proposent **16 journées de randonnée** d'avril à juin. Découvrez les sur le site www.cdte29.fr à l'onglet randonnées / les associations proposent.



■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

■ Venez Randonner à cheval en Région Centre avec Randonnez Cheval O Centre! D'une demi-journée à 6 jours, pour débutant ou confirmé, à cheval ou en attelage, avec votre monture ou celle fournie par le professionnel qui vous accueillera, venez découvrir le patrimoine naturel et culturel de la Région Centre. Informations et réservation en ligne sur www.randonnezchevalcentre.fr. Nous pouvons aussi réaliser votre randonnée sur mesure. Contactez-nous!

■ CÔTE-D'AZUR

■ Dans le cadre de la journée « **L ou chivau en fetu** » qui aura lieu le **dimanche 24 mai 2015**, la ville de Pierrefeu organise en collaboration avec le Conseil général du Var, le CDTE du Var et les Attelages de Pignans, une grande journée équestre. Plusieurs animations vous

sont proposées: « jeu de piste » intitulé « Le village à poneys » au cours duquel les enfants devront rechercher, à poney et par équipe, des indices disséminés dans tout le village, rallye équestre des Sabots de Bacchus avec possibilité de randonner de 1 à 3 jours, roussataï camargaise, parade sévillane, marché artisanal, apéritifs « ibériques » et animations musicales dans les rues de Pierrefeu. Vous pourrez également assister à la soirée sévillane avec cabaret, repas et spectacle sur la place du village. Organisation générale, attelages, chevaux et rallye urbain Jean-François Richard (Les Attelages de Pignans): 06 60 22 70 93 – mail: richard.jeff@orange.fr. Mairie de Pierrefeu: Eric Chambeiron: 06 84 33 14 26 - mail: e.chambeiron@pierrefeu-du-var.fr. CDTE 83/Sabots de Bacchus: Robert Leyret: 06 85 42 51 5, mail: cdte83@gmail.com.

■ ILE-DE-FRANCE

■ Pour la 12^e année consécutive, le CRTE Ile-de-France organise la **Journée Nationale de l'Attelage de Loisir**, le **dimanche 19 avril**, en « tournant



autour de Paris ». C'est ainsi que l'hospitalité a été donnée dans les parcs et les forêts avoisinantes des Châteaux de Fontainebleau, Courances, Saint-Germain-en-Laye, le Marais, Courson, Villarcieux, Chamarande, Groussay etc. exceptionnellement ouverts aux attelages pour les meneurs. Cette année, ce sera à nouveau dans un lieu prestigieux: au **Château de Breteuil** (78) et son parc de 85 ha. Avec, bien entendu, la veille, le 18, la maintenant traditionnelle randonnée sur 25/30 km dans le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse. Il y a selon les années, jusqu'à 40 attelages « de tous poils », en simple, paire ou team, du shetland aux traits. Renseignements et dossier d'inscription: 06 78 02 25 17 ou jacques.andre@wanadoo.fr.



© ATEM

Brèves RÉGIONALES



© Agence Alexis

■ LIMOUSIN



■ Le Comité Départemental du Tourisme Equestre de la Creuse organise, pour la première fois, la **Journée Nationale de l'Attelage de Loisir**, le **dimanche 19 avril**, en plein cœur du département. C'est en effet à partir du parc du Château de Villemonteix, situé près de Chénéraillles, que partiront les attelages. Ce magnifique édifice du XV^e siècle, archétype de la fin du Moyen-âge avec son donjon central, son chemin de ronde et ses tours en poivrières, est à la fois puissant et élégant. Il abrite mobilier d'époque, boiseries, peintures, porcelaines (Sèvres, Berry, Limoges) et une riche collection de tapisseries, en particulier provenant d'Aubusson. La randonnée se fera aussi dans un esprit ludique et instructif puisqu'elle sera parsemée d'énigmes et de questions, en lien avec la richesse historique et touristique des lieux. Une belle journée en perspective....

Contact : Pascal Hivonnet au 05 55 81 61 43.



© Céline@Cottereau

■ LORRAINE

■ Le **Rallye du Big-novre** aura lieu le **dimanche 31 mai** à Darney



(Monument franco tchécoslovaque), avec le soutien du CDTE des Vosges. C'est l'occasion de découvrir la forêt de Darney, riche en patrimoine naturel et historique. Une pause gourmande avec des produits du terroir vous sera offerte ainsi qu'une plaque à l'issue du rallye.

Renseignements et inscriptions : bignovrepassion@laposte.net ou par Tél. : 06 81 48 22 40.

■ L'association Ch'Val Vosges Nature organise, avec l'appui du CDTE 88, la 2^e édition **d'A Ch'val**, les **6 et 7 juin**, à la Ferme des Champs à Vrécourt. Le samedi : accueil des cavaliers à partir de 17 heures, barbecue et animation musicale. Le dimanche : randonnée en deux boucles avec le midi retour à la ferme pour le repas, animations et jeux équestres tout au long

de la journée, possibilité de réaliser un PTV au retour de la randonnée. Réservation obligatoire repas/rando de préférence 1 mois au préalable.

Contacts : Bureau.chvalvosgesnature@gmail.com et sur www.chvalvosgesnature.com et www.chvalvosgesnature.com/jimdo.com.

■ PAYS-DE-LA-LOIRE

■ Les topoguides papiers se font rares et les circuits et les itinéraires sont maintenant proposés sous forme numérique. Ces tracés numériques offrent de nombreuses possibilités aux randonneurs : élaboration de leur randonnée avec un outil de cartographie numérique, transfert de l'itinéraire sur un GPS ou sur un smartphone. Pour apprendre à utiliser les nouveaux outils et préparer sa randonnée sur internet, le CDTE de Loire-Atlantique propose une **formation à la cartographie numérique**. Le **samedi 14 mars**, à Sucé-sur-Erdre (44), un stage débutant d'une journée qui abordera les notions de base de la cartographie numérique et de ses outils. Le **samedi 21 mars**, à Sucé-sur-Erdre (44), un stage confirmé d'une demi-journée où l'on élaborera une randonnée de la recherche des itinéraires à la préparation du GPS.

Renseignements complémentaires : I. Delannoy-Corblin par Tél. : 06 82 34 81 06 ou par mail : President@cdte44.com.

■ Le CDTE de Maine-et-Loire organise une **initiation à l'attelage**, le **dimanche 12 avril**, à l'Herberie de Pouancé. Il vous sera proposé d'en découvrir les différentes facettes : loisir, dressage, maniabilité, marathon, TREC en attelage mais aussi la tenue des guides au simulateur, apprendre à garnir, atteler, dégarnir, déteiler....

■ Le CDTE 49 vous propose un **stage sur le cheval « pieds nus »**, le **dimanche 19 avril**,

au lieu-dit La Haute-Chaudraie, au Tremblay. Cette journée abordera les thèmes suivants : comment entretenir les pieds de son cheval, évoluant pieds nus, ou en projet d'y venir? Qu'est ce que la pédicurie équine? Ses fonctions, ses objectifs, le cheval pieds nus est-ce possible?.

Retrouvez toutes les informations pratiques ainsi que les programmes complets sur <http://cdte49.e-monsite.com> ou par mail cdte49@gmail.com.

■ L'attelage de loisir a le



vent en poupe! Suite à une forte demande, la formation « Initiation et perfectionnement à l'attelage » proposée en janvier par le **CDTE 85** en partenariat avec la Ferme équestre de la « Garrelière », a été prolongée en février d'une session perfectionnement, avec la possibilité pour les participants de valider les galops 1 et 2. Cette formation sera reconduite en 2016, initiation et perfectionnement, jusqu'au niveau galop 4. Par ailleurs, à l'occasion de la **Journée Nationale de l'Attelage de Loisir**, le **dimanche 19 avril 2015**, le CDTE en partenariat avec la Ferme équestre de la « Garrelière », l'AREV (Association des Randonneurs Equestres de la Vendée), Les Sabots d'Hilaire et l'association « Cross Nature Vendée », vous propose : le matin, une randonnée attelée en campagne et forêt au départ du centre équestre « la Garrelière » à St Maurice des Noues et, après la pause déjeuner, des balades et démonstrations. Plus d'infos sur cdte85.fr.

Calendrier 2015 des randonnées du CDTE 85. De mars à novembre, pas moins d'une trentaine de sorties vous sont propo-

Brèves RÉGIONALES

sées par les associations équestres locales et les comités des fêtes, de beaux circuits pour découvrir la Vendée et ses multiples paysages... Moments de détente et ambiance conviviale! A noter que ces randonnées montées/attelées sont pour certaines ouvertes aux pédestres et vététistes. Programme et détails sur cdte85.fr.

■ PICARDIE

■ La Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme, connue pour sa richesse faunistique et floristique, est le terrain d'aventures idéal pour les pratiquants d'activités sportives et de nature et notamment pour la pratique du tourisme équestre. Afin d'éviter que ces activités ne viennent l'altérer, les structures organisatrices ont adopté une charte de bonnes pratiques en mai 2013 (téléchargeable sur <http://www.baiedesomme.org/milieunaturels/reserve-naturelle-1063>) qui regroupe des règles comportementales simples, qui devraient être appliquées également par les non-signataires et l'ensemble des usagers. L'année 2014 a connu de nombreux débordements tant dans le comportement envers les autres usagers que dans le dérangement des oiseaux, causés par des cavaliers non signataires de la charte. Après concertation des acteurs locaux du tourisme équestre, il a été acté de créer une commission avec objet premier de communiquer auprès des prescripteurs locaux (offices de tourisme, hébergeurs, restaurateurs, etc.) et du grand public équestre. Un site internet est en cours d'élaboration, il sera accompagné d'une carte situant les règles de pratique. Une réunion d'information sur le terrain aura lieu ce printemps, et des acteurs du Tourisme Equestre sensibiliseront les hébergeurs voisins de ces plages par des mailings et visites. Il appartient à tous de participer à la préservation de notre environnement naturel par des actions collectives, et les signataires de la charte vous invitent le **samedi 28 mars** vers 14 heures pour un **nettoyage des plages de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme**.

Pour tous renseignements sur cette opération de nettoyage ou sur les règles d'accès: Patrick Triplet - Directeur de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme: Tél.: 06 86 67 97 92 - E-mail: patricktriplet@baiedesomme.org. Thierry Bizet - Président du CDTE Somme: Tél.: 06 75 62 31 06 - E-mail: bizet-thierry@wanadoo.fr.



© CRTE Picardie

■ Le CDTE de l'Aisne organise, en partenariat avec le Comité Régional de la Randonnée pédestre de Picardie, une **journée de formation Initiation à l'utilisation du GPS de Randonnée**, en **avril 2015**. Cette première session de formation est destinée en priorité aux baliseurs, le nombre de participants étant limité à 12, pour permettre un meilleur suivi lors des séances pratiques sur le terrain. Pour plus d'informations sur l'activité du CDTE de l'Aisne, et notamment le calendrier 2015 des randonnées organisées par les Associations de Randonneurs, rendez-vous sur le site web www.rando-cheval-aisne.com.

■ PROVENCE

■ Les CRTE de Côte-



d'Azur, Provence et Rhône-Alpes viennent de mettre au point un itinéraire de tourisme équestre: La Route Napoléon à Cheval. Les démarches sont en cours pour accéder au label fédéral Grand Itinéraire Equestre (GIE). A l'occasion du bicentenaire de l'évènement du retour de Napoléon de l'Ile

d'Elbe, ils vous proposent, sur ce thème historique, un itinéraire pérenne, balisé et adapté aux conditions actuelles de circulation. Vous pouvez vous procurer le carto-guide, gratuitement, auprès de ces trois C.R.T.E. ou consulter leurs sites internet pour tous les renseignements utiles ainsi que la possibilité de télé-



© Thomas Micoulet

charger les itinéraires: www.cheval.d'azur.crte.free.fr, www.crte-de-provence.fr, www.equitation-rhonealpes.com. En plus de la fête commémorative, organisée chaque année à Golfe-Juan le 1er mars, plusieurs rallyes seront organisés au mois de mai pour faire connaître ce nouvel itinéraire à thème et fêter l'évènement.

Brèves INTERNATIONALES

■ MANIFESTATIONS INTERNATIONALES DE TOURISME ÉQUESTRE



Lors du dernier Bureau de la FITE, il a été largement question des manifestations 2015, en particulier de l'Equirando de Beaumont-de-Lomagne. A cette occasion, la FITE fêtera ses 40 ans. Le cadre de l'Equirando, manifestation majeure du tourisme équestre international, est l'opportunité idéale pour organiser des rencontres, des échanges, offrir un espace de dialogue et de promotion aux ONTE désireux de faire connaître leurs activités. Le CNTE et

la FFE, le comité d'organisation sont, d'évidence, partenaires de l'opération. Avec les espagnols, (Caballcam), qui ont choisi l'Equirando pour organiser leur randonnée internationale annuelle et se joindre au rendez-vous de Beaumont-de-Lomagne, la Route d'Artagnan qui fera pour la circonstance une opération de communication significative, la cité du Tarn-et-Garonne sera cette année au cœur de l'évènement et la capitale européenne du tourisme équestre. A suivre également, en juin, l'Equiraduno italien, qui innovera avec autant de rendez-vous régionaux que de régions de la FITETREC, l'Equirencontre belge, TREK 2015,

du 14 au 16 août, dans la province du Limbourg, le week-end du randonneur des cavaliers et meneurs québécois, les 9, 10 et 11 octobre, à Saint-Tite, Comté de Mékinac, en Mauricie, avec le 35e anniversaire de Québec à Cheval.

■ EQUITATION DE TRAVAIL

Le rendez-vous du 6 décembre a permis de rencontrer les partenaires italiens et de commencer à élaborer une politique de relance de l'activité telle que Bernard Pavie l'envisage dans le cadre du mandat donné par l'assemblée générale de la FITE. Des conversations par ailleurs engagées avec l'Espagne font ressortir une réelle volonté de travailler avec la FITE.

■ RÈGLEMENT INTERNATIONAL DE TREC

Les propositions de la commission sportive ont été entérinées par le Bureau et aussitôt mises en ligne pour prendre effet au 1er janvier 2015.



© DR

HOMMAGE À CHRISTIAN JOSQUIN



culier qui se crée. Il en sera rapidement un pilier. En 1962, il ouvre le centre équestre de Soisy-sur-Seine, installé sur deux espaces, séparés par une route qu'il suffit de traverser. Il l'exploitera brillamment jusqu'en 1976. Devenu moniteur, il formera des dizaines de cadres, dont Marc Lhotka, qui lui vouera admiration et amitié indéfectibles, jamais démenties, comme tant d'autres. A partir de 1977, il s'installe à Saint-Varent, dans les Deux-Sèvres. C'est la Viandière, qui deviendra la Vivandière. Il y restera jusqu'en 2000, vaincu par de redoutables problèmes de santé. Indépendamment, Christian Josquin, fidèle aux principes de base du tourisme équestre, prenant appui sur la convivialité, la « bonne bouffe », les copains, entre en politique et prend des responsabilités à tous les niveaux, au département, à la région, à l'ANTE. Il sera président des Deux-Sèvres, de la région Poitou-Charentes,

administrateur et Secrétaire Général de l'ANTE, membre efficace de la commission « Instruction ».

A la Vivandière, il continuera d'appliquer les principes de dressage de Nuno Oliveira et fera de nombreux émules. Patrice Bonhomme, Philippe-Georges Moreau, entre autres, en seront, amis de toujours, pour toujours. Amputés des deux jambes, il n'abdiquera pas et se consacrera alors à l'écriture, sans se départir de son humour récurrent. On lui doit, notamment, le nouveau manuel de tourisme équestre, coécrit avec Yann Brékilien (Chiron Sports), le Précis de l'homme de cheval, aux éditions de la Tanière. Il écrira encore *Le You*, un livre de souvenirs truculent, moments choisis d'une vie fortement chevillée.

Salut l'artiste, bon voyage et merci pour tout !

Christian Josquin nous a quittés en août dernier. Maître-randonneur historique, de la promotion 1971, il était l'un des pionniers du tourisme équestre, de ceux qui ont écrit sa riche histoire. L'homme de Saint-Varent, après une vie consacrée à sa passion, a tiré sa révérence, en toute discrétion. Compte tenu de la personnalité de ce défricheur hors du commun, nous nous devons de revenir sur son parcours exceptionnel.

Né en 1932, à Athis-Mons, Christian fait de solides études en Ile-de-France et découvre l'équitation sur le tard. En 1960, alors qu'il travaille dans une société de forage, il prend quelques leçons d'équitation à Champrosay, dans son département d'origine. C'est une révélation. Il décide alors de tout « plaquer » pour se lancer dans l'aventure. S'il n'est pas au premier rassemblement de Polignac, en 1961, il sera du deuxième. Et de quelle manière ! Avec trois cavaliers, il fait les 700 km qui le séparent d'Uzès avec trois « entiers » et une jument ! C'est son premier contact avec ce monde parti-



En 1985 j'ai succédé à Christian Josquin au Secrétariat Général de l'ANTE. Il ne m'en a jamais tenu rigueur. Bien au contraire, au fil des années, nous avons noué des liens amicaux. Vers la fin de sa vie, les appels téléphoniques étaient plus nombreux que nos rencontres, distance oblige. Nous ne manquions jamais de nous remémorer ces épisodes épiques que furent la construction du stand au salon du cheval. Par manque de moyens financiers, il fallait être inventifs et en trois jours, construire, peindre et décorer quelque 400m² pour éviter à nos adhérents un stand au prix fort. C'était pour nous l'occasion d'une rencontre un peu folle entre copains furieusement décidés à en découdre

avec quelques tonnes de Novopan et un hectolitre de peinture. Christian arrivait tôt le mercredi, apportant l'outillage, ses hurlements traditionnels et surtout la charcuterie maison qu'il avait lui-même confectionnée et ses tartes aux pommes, grandes comme des roues de brouette. S'ensuivaient trois jours de cris, de rigolades, de casse-croûtes josquinesques et surtout de travail intense pour mener l'affaire à son terme. Christian était là, avec nous, simple et généreux. Difficile d'imaginer, sous ses dehors rabelaisiens, le pionnier, fin cavalier, auteur fécond de nombreux ouvrages.

Jackie Delorme.



Equirando 2015 : c'est votre aventure !

L'Equirando c'est 3 jours de fête et de partage, du 24 au 26 juillet à Beaumont-de-Lomagne (82), des animations, des spectacles, un village des exposants et des producteurs locaux, un défilé mais pas que !

L'Equirando, c'est aussi l'excitation des préparatifs. Partir seul ou en groupe ? Avec mon club ou entre amis ? 3 jours, une semaine, un mois ? C'est décidé de son itinéraire, des chemins empruntés et des nuits à la belle étoile ou en gîte. C'est une formule de liberté par excellence : chacun part d'où il veut, quand il veut, avec son cheval, sa mule, ou son âne, monté ou attelé.

L'Equirando vous permet de sillonner les chemins de France, à cheval ou en attelage, et de découvrir une nouvelle région : ses paysages, son patrimoine, sa gastronomie...

De partir à la rencontre des locaux qui vous raconteront leurs us et coutumes et partageront avec vous l'Histoire et les histoires de leur région.

L'Equirando, c'est vivre au milieu de la nature et apprendre à la préserver. C'est admirer la diversité de la faune et la flore endémiques tout en la protégeant. C'est être avec son cheval, s'en occuper et créer une relation unique.



© Cdte47@ Agenais

L'Equirando, c'est la magie de l'arrivée à la rencontre des autres voyageurs et de leur récit d'aventure, le partage des expériences et des rêves, les échanges d'adresses... C'est des souvenirs et des anecdotes dont vous vous souviendrez longtemps et qui en feront votre Equirando. C'est à cela que travaille l'équipe du Comité d'organisation depuis près de deux ans pour vous accueillir et vous offrir une édition qui s'annonce mémorable !

Contact

Comité d'Organisation Equirando 2015

Président : Didier Thouron

E-mail : equirando2015@hotmail.com.

Responsable itinéraires et hébergements :

Benoit Colombié, Tél.: 06 10 13 65 71.

E-mail : benoit.colombie@culture.gouv.fr



CARTE INTERACTIVE DES ITINÉRAIRES

Une carte interactive avec différents fonds de carte sera mise à disposition prochainement sur le site equirando.com. Cette carte vous permettra de visualiser les différents parcours ; vous pourrez ainsi consulter les noms, le type de pratique (cavalier et/ou attelage) et la longueur de chaque itinéraire. Une carte au format PDF regroupant l'ensemble des itinéraires de l'Equirando 2015 sera également mise à disposition et téléchargeable.



Partenaire inconditionnel de l'Equirando, la Fédération Internationale de Tourisme Équestre, qui fêtera ses 40 ans cette année, invite l'ensemble des Organismes nationaux de tourisme équestre à venir participer activement à l'événement pour échanger et promouvoir leurs activités à cette occasion.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Vendredi 24 juillet

- 13h00 — 18h00 Accueil des Equirandins et contrôle vétérinaire, Hippodrome
- 18h00 Briefing des chefs d'Equipe, Hippodrome
- 19h00 Apéritif d'accueil et la traditionnelle Mouclade, Hippodrome
- 20h00 Départ des navettes de l'Hippodrome
- 20h30 Dîner festif à Beaumont-de-Lomagne
- 23h00 Soirée Festive à l'hippodrome

Samedi 25 juillet

- 8h00 – 10h00 Petit – déjeuner, Hippodrome
- 8h00 Ouverture du village exposants, animations et conférences
- 12h00 – 14h30 Déjeuner 'A chacun son déjeuner du Terroir' auprès des producteurs locaux, Hippodrome (compris dans l'inscription)
- 15h00 Départ du défilé, Hippodrome
- 15h30 Présentation des équipes au niveau de la Halle de Beaumont-de-Lomagne
- 18h00 Départ des navettes de l'Hippodrome
- A partir de 18 heures Apéritif sous la halle de Beaumont-de-Lomagne
- 19h30 Dîner festif à Beaumont-de-Lomagne
- 21h30 Grand spectacle équestre à l'hippodrome
- 23h00 Soirée Festive à l'hippodrome

Dimanche 26 juillet

- 8h00-10h00 Petit – déjeuner, l'Hippodrome
- 8h00 Ouverture du village exposant et début des animations
- 10h30 Spectacle 'One Man Chewo
- 12h00 Repas des producteurs locaux, Hippodrome (compris dans l'inscription)
- 13h00 Cérémonie des remerciements de l'Equirando
- 16h00 Fermeture du village exposants et des animations

GRAISSAGE D'UN ESSIEU PATENT

Par André Grassart

Il faut le faire au moins une fois par an et plus si vous roulez beaucoup. Utiliser une bonne huile moteur 10-40.



Voiture ancienne à essieu patent

POUR DÉMONTER

- 1 Retirer le bouchon avec la clé de voiture (la plus petite est destinée aux écrous).
- 2 Enlever la goupille qui sécurise le premier boulon appelé contre-écrou.
- 3 Amorcer le desserrement du premier boulon.
- 4 Soulever la roue, le mieux avec une chèvre en calant la ou les roues de l'autre côté vers l'avant et l'arrière.
- 5 Démontez le contre-écrou.
- 6 Retirer le deuxième écrou (ne pas oublier que son pas est inversé par rapport au premier). Le poser à côté du premier dans le sens du démontage.
- 7 Tirer la roue vers vous lorsqu'elle a été dégagée de la fusée, glisser un doigt dans la boîte de roue depuis le côté frète pour enlever la bague.

- 8 Retirer les deux joints en cuir situés sur la partie interne du bouchon et, pour le second, sur l'arrière (partie vers la voiture) de la boîte de roue (partie métallique où se glisse l'essieu et qui se bloque à force dans le moyeu de la roue). Vérifier leur état pour un éventuel renouvellement.
- 9 Nettoyer au pétrole toutes les parties retirées (écrous, bagues) et avec un pinceau la fusée d'essieu ainsi que la boîte de roue. Il faut aussi bien ôter les boues qui peuvent s'accumuler dans le réservoir du bouchon. Nettoyer à l'aide d'une brosse à dents les filetages des écrous.
- 10 Huiler toutes les pièces y compris la fusée.
- 11 Remettre le joint arrière, replacer la roue sur la fusée après avoir remis un peu d'huile dans la gorge arrière de la roue qui aura, elle aussi, été nettoyée des boues qui sont le résultat de l'usure du joint.
- 12 Remettre la bague en respectant l'aplat qui se retrouve sur la partie supérieure de la fusée.

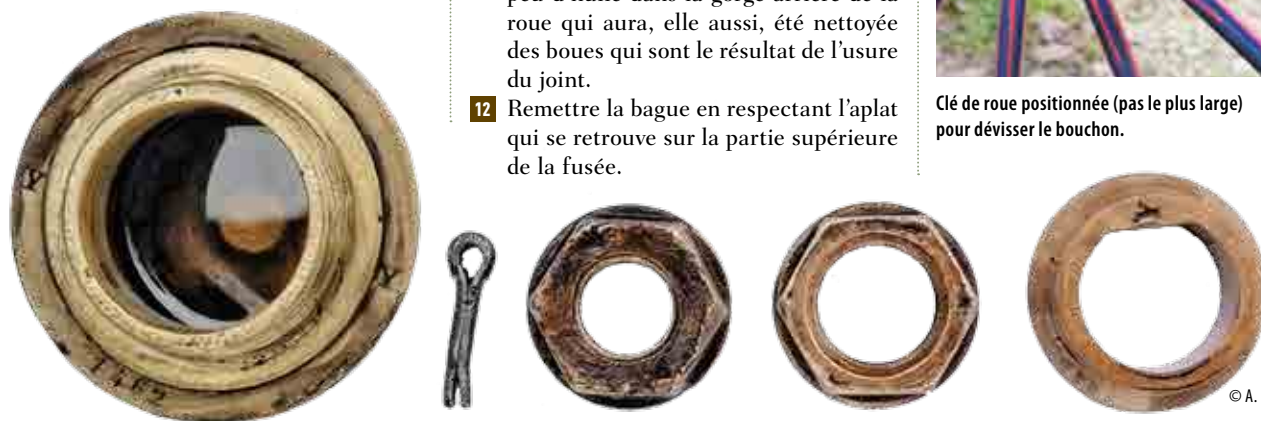
- 13 Serrer l'écrou que vous avez démonté en second jusqu'au blocage de la roue. Desserrer d'un quart de tour et vérifier que la roue tourne sans effort.
- 14 Remonter le contre-écrou et le bloquer. Vérifier que la roue tourne et s'arrête sans hâte. Sinon redémonter le contre-écrou et redesserrer d'un quart ou d'un huitième de tour l'écrou, puis resserrer le contre-écrou et recommencer l'essai.
- 15 Remettre la goupille et écartant ses deux tiges.
- 16 Remettre le joint sur le rebord du bouchon et mettre, dans le réservoir (partie creuse interne du bouchon) de l'huile jusqu'à ce que le bouchon tenu verticalement, l'huile affleure le bord du réservoir, sans couler (soit environ le quart du volume du bouchon). Remettre le bouchon en place.
- 17 Descendre la voiture.
- 18 Bloquer le bouchon pour éviter de le perdre.

Vous éviterez ainsi le blocage de l'essieu dans la boîte de roue, incident qui vous laisse sur place et peut être grave pour la fusée.

Ne jamais utiliser de graisse, l'essieu patent est prévu pour une lubrification à l'huile.



Clé de roue positionnée (pas le plus large) pour dévisser le bouchon.



Dans l'ordre de démontage, le bouchon, la goupille, le contre-écrou, le 2^e écrou et enfin la bague de calage dont le diamètre le plus faible est remonté vers la fusée.

JOURNÉE NATIONALE DE L'ATTELAGE DE LOISIR

Pour célébrer et encourager la pratique de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Pour sa 12^e édition, la JNAL aura lieu le dimanche 19 avril 2015.

Avec une centaine de manifestations organisées chaque année, il y en a forcément une près de chez vous. Alors n'attendez plus et notez dès à présent cette journée dans votre agenda.

DÉCOUVRIR

La JNAL permet aux meneurs et passionnés, de pouvoir faire partager leur passion avec le grand public et de découvrir le cheval autrement car l'attelage offre un moyen unique de se fondre dans la nature et de parcourir des espaces naturels préservés, sans bruit de moteur, au rythme du pas ou du trot du cheval. La préparation du cheval, le harnachement et le menage sont aussi d'autres approches d'un animal toujours attirant, mais souvent impressionnant pour ceux qui le méconnaissent.

Différentes animations sont proposées et vous pourrez, au choix, faire de la randonnée et/ou baptêmes, assister à des démonstrations sportives comme la maniabilité, le Parcours en Terrain Variés (PTV) et des démonstrations plus traditionnelles comme le débardage. L'ensemble de ces animations seront pratiquées en toute sécurité, dans une ambiance familiale et conviviale. Une façon de toucher un public parfois novice face à cette pratique, de conquérir de nouveaux meneurs, de faire de nouvelles rencontres et faire naître des vocations jusqu'alors insoupçonnées.

PARTICIPER

Vous êtes cavalier ou meneur et vous souhaitez participer : rendez-vous sur le site internet de la FFE : www.ffe.com/tourisme rubrique « évènement » afin de trouver près de chez vous une structure qui propose des animations lors de cette journée. Une carte de France est à votre disposition



© jeanma85 - Fotolia.com



© hosphotos - Fotolia.com



afin de retrouver facilement toutes les manifestations proposées et de trouver à coup sûr de belles animations, pour partager un très bon moment en famille.

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez œuvrer pour le développement de l'attelage de loisir en proposant une animation, rendez-vous vite sur le site internet de la FFE : www.ffe.com/tourisme rubrique « évènement » pour inscrire votre manifestation. Sur simple demande, vous recevrez gratuitement : un

guide d'actions vous rappelant les objectifs de cette journée et quelques éléments permettant de vous donner des idées sur des éventuels ateliers à mettre en place. De plus, un kit de communication composé d'affiches personnalisables, d'autocollants et d'un modèle de communiqué de presse vous sera alors transmis afin de préparer au mieux cette journée et en informer le plus grand nombre, sans oublier la presse et les radios locales.

SE FORMER

Si vous souhaitez poursuivre votre formation équestre dans la pratique de l'attelage à la suite de cette journée, que vous soyez débutants ou confirmés, sachez que la FFE-CNTE met à votre disposition différents cursus. Vous avez la possibilité de passer vos Galops® Meneur (de 1 à 7) et/ou l'un des brevets spécifiques à savoir : le Brevet de Meneur de Bronze qui reconnaît la capacité d'un meneur à conduire un attelage à un rang en randonnée ; Le Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Équestre où le meneur est jugé sur sa capacité à conduire un ou deux chevaux en randonnée en assurant la sécurité et l'agrément des passagers ; Le Brevet de Chef de Caravane qui reconnaît la capacité du meneur à organiser le déplacement d'un groupe de 2 ou 4 attelages pour des randonnées d'un ou plusieurs jours. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.ffe.com/Formations.

Développement Durable

La Semaine européenne du développement durable

La Semaine du développement durable devient européenne ! Elle change de dates : du samedi 30 mai au vendredi 5 juin 2015 et de nom : Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD).



En France, la SEDD 2015 sera un puissant vecteur de mobilisation contre le changement climatique, déclaré « grande cause nationale » à l'occasion de la tenue de la COP21 en décembre prochain, à Paris. Notre pays va accueillir et présider la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 ». C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2 °C. La France va donc jouer un rôle de premier ordre sur le plan international, pour rapprocher les points de vue et faciliter la recherche d'un consensus des Nations Unies, et aussi au

sein de l'Union Européenne, qui occupe une place importante dans les négociations sur le climat.

Les objectifs de la SEDD sont de sensibiliser aux enjeux du développement durable, d'apporter des solutions concrètes pour agir et d'inciter à l'adoption de comportements responsables. Chacun d'entre nous peut-être acteur et agir en faveur du développement durable.

Vous êtes cavalier et vous souhaitez vous impliquer dans la semaine du développement durable, rendez-vous sur le site internet de la FFE, rubrique « évènement » pour consulter la liste des structures engagées dans cette démarche. Vous pouvez également vous rapprocher de votre club

ou association afin d'essayer de mettre en place avec votre moniteur des actions au sein de celui-ci.

Vous êtes un club et vous souhaitez vous engager dans cette démarche durable, rendez-vous sur le site internet de la FFE, rubrique « évènements » afin de pouvoir enregistrer votre manifestation. La FFE-CNTE met à votre disposition différents outils pour préparer au mieux cette journée et la promouvoir auprès du plus grand nombre.

En savoir plus

Le site fédéral ffe.com comporte un espace Développement Durable à l'adresse : www.ffe.com/devdurable.

Trophée de la Semaine du Développement Durable

Le Poney-Club de La Colombe à l'honneur. Le Trophée de la Semaine du Développement Durable a été remis au Poney-Club de La Colombe le 5 décembre au Salon du Cheval de Paris. Présentation du club et du projet.



Naturellement durable

La participation à la Semaine du Développement Durable est une évidence pour Angelina Leservoisière, dirigeante du Poney-Club de la Colombe, situé dans le sud Manche, à mi-chemin entre Vire et Granville. « En tant qu'enseignants, nous avons un rôle à jouer. C'est important pour les générations futures. »

Fille d'agriculteurs, éleveuse de chevaux, elle a le réflexe environnemental. « Dès la création du poney-club en 2008, nous avons installé des récupérateurs d'eau de pluie et des toilettes sèches. Au début, les enfants étaient très surpris par ces toilettes différentes. J'ai mis une affiche. J'ai expliqué aux parents. Dans un club, c'est très simple et cela fait faire des économies. »



Création

« J'ai laissé le champ libre aux enfants pour qu'ils aillent dans des directions différentes. J'ai mis une grande affiche dans le club et j'ai expliqué le projet à l'occasion des reprises. »

Il n'y a pas eu de concours, ni de sélection. L'idée était de montrer la diversité des propositions. Ici, nous avons apporté les œuvres les plus facilement transportables. »

Culture

Ce projet s'inscrit parfaitement dans la culture du club. « Nous faisons une fête de Noël chaque année et nous avons déjà fait un carrousel sur le thème des 4 éléments, un autre sur les espèces en voie de disparition, un autre sur les dangers des lignes à très haute tension. Cette année, nous avons choisi le réchauffement climatique. »

Exposition itinérante

« Pour la Semaine du Développement Durable, j'ai proposé aux enfants de réaliser des œuvres sur le poney dans son environnement avec des matériaux de récupération. Du 1er au 7 avril 2014, elles ont été exposées dans le manège du club. Ensuite, l'exposition a été présentée à la foire exposition de Percy avec un défilé pour lancer l'itinérance. Puis

elle a été installée à l'école privée de Percy et dans deux écoles publiques de Villedieu-les-Poëles, une maternelle et une primaire. Enfin, pendant l'été, elle a été présentée à la médiathèque de Percy. »

Cette exposition a permis de sensibiliser les enfants à la cause environnementale. Elle a aussi mieux fait connaître le poney-club.

En savoir plus

Le Poney-Club de La Colombe a une page facebook où l'on peut voir l'exposition et les œuvres en détail : www.facebook.com/poneyclubdelacolombe.

Trophée Generali du sport responsable



**Sport
Responsable**
UNE INITIATIVE DE GENERALI

Lagon Equitation Mayotte primé lors des Trophées du Sport Responsable

L'opération Sport responsable, une initiative de Generali, a réuni, en 2014, 223 clubs dans 21 disciplines.

La nouveauté de cette édition 2014 était de récompenser les 3 meilleures pratiques, pour chaque point de la Charte du Sport responsable : accessibilité, mixité,

santé et sécurité, éco-responsabilité, insertion reconversion et promotion de la démarche.

Les 18 clubs primés ont reçu leur trophée des mains de Zinedine Zidane, président du jury du Sport responsable.

Lagon Equitation Mayotte a été primé dans la catégorie « Adopter des pratiques éco-responsables » recevant le 2^e Prix pour leur action « Les chevaux à Mayotte : un lieu de vie, une chance pour tous nos enfants ».

Cette initiation au tri sélectif et la sensibilisation à la protection de l'environnement était un véritable challenge pour le département de Mayotte, les préoccupations locales étant éloignées de ces domaines.

Un espace dédié aux enfants, avec panneaux ludiques et explicatifs sur le tri sélectif, la confection de meubles de jardin en palettes, la création de poubelles de tri, de clôtures et de cravaches en bambou, la récupération du fumier ont été mises en place. L'ambition est de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, à la protection de l'environnement en démontrant l'intérêt du recyclage et de la récupération.



Zinedine Zidane, Président des trophées du Sport responsable : « C'est toujours passionnant de comprendre ce qui se passe dans d'autres sports que le foot, de voir toutes ces initiatives qui font avancer aussi les mentalités, le sport est un lieu fantastique d'éducation. Je félicite vraiment l'ensemble des clubs qui ont adhéré à la démarche. Ils sont exemplaires ».

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE INFRASTRUCTURES

Les Correspondants régionaux Infrastructures et les permanents de CRE/CRTE en charge de ces dossiers se sont réunis ce jeudi 5 février 2015 sur le site FFE Boulogne.

Christian BOYER, Secrétaire Général du CNTE et élu en charge des infrastructures, a animé la réunion, accompagné des permanents FFE Tourisme, autour des projets en cours au niveau fédéral : création d'outils méthodologiques, ressources européennes, balisage équestre, veille des sites de pratique...

Les projets en cours en région ont aussi été présentés par chaque participant. L'intérêt de la rubrique « Initiatives en région » de L'Estafette a été rappelé : tirée à environ 80 000 exemplaires chaque trimestre, elle constitue une excellente vitrine pour promouvoir les projets développés en région.

Des ateliers ont permis d'avoir des échanges constructifs et enrichissants.

Premier thème abordé : le label « Grand Itinéraire Equestre », assurant la mise en œuvre et la promotion de routes thématiques, historiques, culturelles ou transfrontalières. Une description du cahier des



charges, précisant les pré-requis, les préconisations et les critères évalués, a précédé la présentation de projets ayant vocation à être labellisés : Route d'Artagnan, Route Napoléon à cheval, Tour du Mont-Blanc à cheval, Arc Atlantique Manche-Nord.

Le second atelier concernait l'expérimentation SIG de valorisation des itinéraires équestres. Les atouts de cet outil technologique, les objectifs du projet ainsi que les modalités de mise en œuvre ont été détaillés. Cette initiative a suscité l'intérêt

des participants, dont les questions ont trouvé une réponse techniquement adaptée à leurs besoins lors d'échanges avec le cartographe FFE Tourisme.

Un espace internet réservé a ensuite été présenté lors d'un dernier atelier. Les CRTE, CDTE, CRE et CDE pourront y retrouver les bonnes pratiques développées par les régions, les documents relatifs aux projets fédéraux en cours (courriers, powerpoints...), des documents méthodologiques et bien d'autres ressources utiles aux organes déconcentrés.

3^E CONGRÈS EUROPÉEN DES ITINÉRAIRES DE TOURISME ÉQUESTRE

Depuis plusieurs décennies, le Comité National de Tourisme Equestre de la Fédération Française d'Équitation œuvre pour le développement de la pratique de l'équitation d'extérieur. L'avenir du tourisme équestre ne peut être envisagé aujourd'hui sans évoquer une dimension européenne, aux côtés des acteurs du tourisme et des loisirs sportifs de nature.

S'inscrivant dans cette dynamique, la FFE – CNTE organise, en partenariat avec la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, le 3^e Congrès Européen des itinéraires de tourisme équestre, le mardi 29 septembre 2015 à Newcastle en Irlande-du-Nord.



Cette 3^e édition se déroulera sous forme de tables rondes autour de 4 à 5 thématiques. Un état des lieux sera établi dans un premier temps, puis les échanges d'expériences et la réflexion menée tous en-



semble permettront de mettre en lumière les perspectives de développement. Ce format interactif est idéal pour le partage des bonnes pratiques au niveau européen.

En invitant les acteurs impliqués dans des projets européens et transfrontaliers à venir partager leurs initiatives lors de ce rassemblement, l'objectif est de structurer un réseau européen des itinéraires de tourisme équestre.

Le 3^e Congrès Européen des itinéraires de tourisme équestre se déroulera lors de la journée des partenaires des Nature & Sports Euro'Meet 2015, le plus grand rassemblement européen des sports de nature. La FFE a d'ailleurs été sélectionnée pour y présenter son opération nationale « Poney Ecole », bonne pratique illustrant le thème « Développer la pratique et les bénéfices sociaux des sports de nature ».

INITIATIVES EN REGION

HALTES ÉQUESTRES EN ALSACE

L'Alsace est dotée d'un réseau d'itinéraires équestres très dense (plus de 2700 km), qui relie les différents gîtes équestres, distants de 20 à 30km, entre eux. La problématique récurrente de chaque randonneur sur ces itinéraires consiste en la recherche d'un endroit approprié pour la pause de midi. L'Alsace dispose de nombreuses aires de pique-nique dans les Vosges, aménagées par le Club Vosgien. Les cavaliers attachent alors leurs montures aux arbres, mais cela n'est pas toujours possible, notamment en termes de sécurité, que ce soit pour les chevaux ou pour les autres usagers de la forêt. A la suite de ce constat, le CRTE Alsace s'est naturellement lancé dans un grand chantier consistant à équiper des sites sécurisés avec des barres d'attache.

► Définition

Outre les haltes de « midi », où s'arrêtent les cavaliers pour manger, le CRTE a également établi des haltes de « curiosité ». L'Alsace regorge de lieux à visiter en pleine nature, notamment d'environ 90 châteaux-forts. La plupart sont en ruines, mais une bonne soixantaine valent la visite et font l'objet de projets de haltes équestres. Le CRTE s'est mis en relation avec l'« Association des châteaux forts d'Alsace », qui a bien accueilli ce projet s'inscrivant dans son objectif de mise en valeur des châteaux alsaciens. Suite aux contacts établis avec cette association, une route équestre des châteaux forts est en cours de réalisation pour permettre aux cavaliers de découvrir ce patrimoine du nord au sud, sur plus de 400 km !



© CRTE Alsace

► Recensement

La 1re étape fut le recensement des haltes. Les lieux idéaux pour la pause du midi ont été répertoriés sur tous les itinéraires de plus de 18 km, ainsi qu'à proximité des châteaux « incontournables », ce qui représente 72 haltes sur le territoire alsacien en domaine public.

► Demandes d'autorisation

Une prise de contact avec les gestionnaires des sites a été nécessaire pour obtenir l'autorisation d'implanter les barres d'attache. Une vingtaine de communes ont d'ores et déjà donné leur accord. 16 lieux gérés par l'ONF font actuellement l'objet d'une convention entre le CRTE Alsace et l'ONF.

HALTE EQUESTRE



► Financement

Le budget global se monte à hauteur de 26 488 euros (environ 400 euros/halte). Une subvention a été demandée et accordée par la Région Alsace (30 %) et le FEADER (32,5 %). Le reste, soit 9 933 euros, est financé en fonds propres par le CRTE.

► L'installation

La majorité des communes prennent en charge l'installation des barres. Une fois les matériaux livrés (rondins, ferrures, visserie et plaque signalétique), les agents techniques les installent sur le lieu repéré au préalable, à l'aide d'une documentation technique de montage éditée par le CRTE. Chaque halte est également dotée d'une plaque signalétique informant les visiteurs de la nature de l'équipement et de son financement.

► Inauguration de la première halte équestre

La première halte équestre a vu le jour en octobre 2014, au château de Wangenbourg, lieu emblématique dont tous les équirandins de 2006 se souviennent encore ! La commune avait accueilli le J-1 dont l'organisation avait été parfaite ! C'est grâce à cette collaboration de longue date entre le CRTE et la commune, que le choix de la 1re implantation s'est naturellement porté. L'inauguration a eu lieu le 15 octobre 2014, en présence d'officiels des collectivités et du monde du cheval, mais aussi de journalistes.

Ce projet de grande ampleur va s'échelonner sur plusieurs années. En 2015, l'objectif est d'installer 30 haltes. Pour mener à bien ce grand projet, le CRTE Alsace a confié l'année passée une grande partie du travail à une stagiaire, les bénévoles du CRTE ne pouvant seuls faire face à cette charge de travail. En 2015, une nouvelle stagiaire a repris le flambeau pour continuer le travail déjà effectué.

Les 2700 km d'itinéraires et les haltes équestres sont visualisables et téléchargeables sur le site www.alsacecheval.com en rubrique « itinéraires équestres ».



© CRTE Alsace

MISE EN PLACE D'UN SIG DE TOURISME ÉQUESTRE

L'itinérance à cheval nécessite des infrastructures adaptées composées notamment d'itinéraires et d'hébergements. Les actions conduites par la FFE-CNTE sont nombreuses dans ce domaine et s'inscrivent dans un schéma national de développement décliné en région. Depuis plusieurs années, des initiatives sont menées autour de la question des itinéraires, notamment avec les travaux de recensement et le déploiement du balisage équestre.

Depuis plusieurs années, des initiatives sont menées autour de la question des itinéraires, notamment avec les travaux de recensement et le déploiement du balisage équestre. La carte papier passe progressivement au numérique. De nouvelles technologies permettent de disposer de nouveaux outils pour gérer les itinéraires et les valoriser. Cela permet de disposer, en plus du tracé, d'informations complémentaires à leur sujet tels que nom, longueur, durée, revêtement des sols, etc.

Dans le cadre de ses missions, la FFE-CNTE développe une base de données des itinéraires à travers un SIG. L'enjeu est de renforcer la lisibilité et l'attractivité des produits de tourisme équestre pour favoriser leur diffusion.

► Un SIG c'est quoi ?

Définition : Un SIG est un système informatique basé sur un ensemble de logiciels, de matériels, de moyens humains et de couches de données géographiques. Il vise à organiser, manipuler, interroger et visualiser des données spatiales pour aider les organismes à résoudre des problématiques d'aménagement et de gestion d'un territoire.

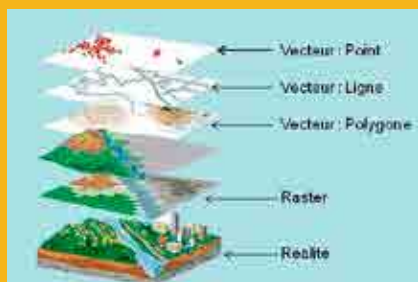
Ces données peuvent être valorisées sous différents formats tels que des cartes papier, des cartes numériques interactives etc. Une couche de données géographiques est caractérisée par :

- une géolocalisation avec des coordonnées dans un référentiel cartographique,
- une forme : un point, une ligne, un polygone, une image raster c'est-à-dire une image géoréférencée avec des coordonnées,
- une composante attributive qui décrit l'objet avec plusieurs champs, par exemple pour un itinéraire : son nom, son type, sa couleur, sa longueur etc.

Les données utilisées dans un SIG peuvent être schématisées ainsi :

Couches géographiques d'un SIG :

Itinéraire + données attributaires :



Source : <http://eduterre.ens-lyon.fr/>

► Contexte et objectif du projet

A la suite des besoins exprimés par les CRTE et CDTE et les pratiquants, ainsi que dans un souci de promouvoir l'offre de tourisme équestre, la FFE-CNTE souhaite mettre à disposition du grand public une base de données regroupant l'ensemble des itinéraires de randonnée équestre. Cela va se traduire par la création d'un site web interactif comportant l'ensemble des données géographiques du tourisme équestre recensées pour un territoire donné.

L'objectif est de permettre la consultation des itinéraires disposant de données homogènes sur un même outil. Ainsi, chaque itinéraire consulté par un utilisateur disposera des mêmes informations où qu'il soit situé sur le territoire.

Région Pilote

Une expérimentation en partenariat avec le Conseil Régional du Centre Val-de-Loire, le Comité Régional du Tourisme et le CRE-CRTE Centre Val-de-Loire où se situe le siège de la FFE est d'abord mise en œuvre depuis janvier 2015. Un outil web-cartographique sera mis en place afin de renforcer la diffusion et la valorisation de ces itinéraires d'ici 2017 sur le modèle du site déjà mis en place par le Conseil Régional sur la thématique du cyclotourisme « Ma Rando à Vélo » :



<http://www.marandoavelo.fr/>



© CRTE CVL_KRouge

Ce partenariat avec la Région Centre Val-de-Loire permettra de mettre en place une méthodologie de travail de collecte et de saisie des itinéraires dans une perspective de développement au niveau national à l'issue de cette expérimentation.

► Les étapes de la construction d'un SIG

La mise en place d'un SIG commence par un état des lieux : étudier les itinéraires existants, les outils utilisés par les comités et analyser les besoins des utilisateurs des données. Suite à cela, la définition et la création de la base de données sur laquelle s'appuiera l'outil de consultation est réalisé. Un recensement des itinéraires, sous format papier, PDF, ou provenant de tracés GPS, est ensuite effectué afin de les transmettre à l'administrateur du SIG pour qu'il puisse les saisir dans la base de données. Cette étape est la plus longue car il faut saisir tous les itinéraires avec une même méthodologie, rechercher et alimenter l'ensemble des données attributaires qui renseigneront la description du tracé (nom, balisage, inscription au PDIPR, longueur, etc.) de manière à disposer d'informations homogènes pour tous les itinéraires.

En parallèle à cette étape, le développement d'un outil web sera mis en place afin de permettre l'accès au grand public à la consultation et au téléchargement des itinéraires. La sortie de cet outil s'effectuera lorsque la base de données sera suffisamment renseignée pour proposer une offre d'itinéraire la plus complète possible.

Enfin, un outil de gestion commun sera mis en place afin de permettre aux comités, à travers une interface web, de mettre à jour et d'alimenter la même base de données nationale. Les modifications ainsi effectuées seront directement visibles sur l'outil grand public des itinéraires.

Cette dernière étape permettra à la base de données de vivre et d'être complétée et mise à jour au fur et à mesure. Les utilisateurs disposeront alors d'une information fiable, de qualité et d'une offre d'itinéraires de tourisme équestre exhaustive leur permettant de préparer leurs randonnées dans les meilleures conditions.

► L'outil web de consultation des itinéraires

L'outil qui sera proposé n'a pas encore été déterminé. Son développement s'effectuera en parallèle du projet et sera sous la forme d'un site internet. Nous pouvons déjà évoquer les informations que vous y retrouverez. Vous disposerez d'un outil



de cartographie interactif vous permettant de visualiser, interroger et télécharger les itinéraires équestres. Une couche des hébergements géolocalisés accompagnera les itinéraires ainsi qu'une couche vous informant des alertes transmises par les randonneurs à travers l'outil Suric@te.

Dans un prochain article, nous verrons plus en détail comment est alimentée la base de données des itinéraires : la méthodologie de saisie des itinéraires du terrain à la carte. Un point technique sera également fait sur l'avancement du projet SIG.

► Un problème rencontré lors d'une randonnée ? Ayez le réflexe Suric@te !

Depuis plusieurs années, la FFE-CNTE s'implique aux côtés des acteurs de loisirs sportifs de nature, participant ainsi à la préservation des sites de pratique, atout pour l'animation et l'économie des territoires. La FFE-CNTE souhaite promouvoir auprès des cavaliers la plateforme de veille dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature »,

lancée par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports.

La plate-forme Suric@te permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement. Il est aussi possible d'indiquer les coordonnées GPS correspondantes et de joindre une photo à la description.

La FFE-CNTE, partie prenante du projet, est destinataire des alertes postées par les pratiquants, concernant les activités équestres.

La plate-forme de veille Suric@te constitue ainsi un outil approprié au suivi de la qualité des sites de pratique des activités équestres et tout particulièrement celles liées au tourisme équestre.

www.ffe.com/tourisme/Suric@te

Solution économique et pratique, lorsque c'est possible avoir son cheval chez soi présente un certain nombre d'avantages. Néanmoins, la présence d'un cheval chez un particulier nécessite certaines connaissances et le respect de certaines règles, voici un rappel des principes à respecter :



Bien-être du cheval

Il n'existe aucune règle précise concernant la détention de chevaux chez des particuliers en termes de bien-être animal, néanmoins, le Code rural indique plusieurs règles concernant la détention d'animaux. Si ces règles peuvent paraître évidentes, il est parfois nécessaire d'en faire un rappel.

De façon générale, les conditions de détention doivent être telles qu'elles ne soient pas une cause de souffrance ou susceptibles de provoquer des blessures pour le cheval.

Lorsque le cheval est en plein air, un abri doit lui être construit afin de le protéger des aléas climatiques. Il est également précisé que l'habitat dans lequel il est placé ne doit être ni trop exigu, ni fabriqué dans un matériel inadapté. Ainsi, la clôture d'un pré doit être adaptée pour un cheval et les fils de fer barbelés sont à proscrire car ils peuvent entraîner d'importantes blessures. Par ailleurs, le pré ou le boxe ne doivent pas être trop exigus pour le cheval, par exemple, pour le boxe, l'usage veut qu'il fasse au moins 3 mètres x 3 mètres.

Les formalités administratives

Toute personne responsable d'un lieu où des chevaux sont accueillis, est tenue de déclarer le lieu de détention auprès de l'IFCE, cette obligation est également valable pour les particuliers ayant leur propre cheval. La déclaration de déten-

teur permet d'agir en cas de crise sanitaire en répertoriant les lieux accueillant des chevaux sur le territoire.

Deux moyens de déclaration sont possibles :

- Déclaration par Internet, sur le site www.haras-nationaux.fr. Toute déclaration donne lieu à l'édition d'un accusé de réception.
- Déclaration papier: les détenteurs qui n'ont pas accès à Internet peuvent se procurer un formulaire papier par simple demande téléphonique auprès de l'IFCE (tél. : 0811 90 21 31). Ce formulaire devra être complété et renvoyé à l'IFCE afin d'être enregistré. Le détenteur recevra en retour par courrier un accusé de réception.



Le respect du voisinage

Même en zone rurale, posséder un cheval peut causer des nuisances pour le voisinage, telles que la présence d'insectes ou les mauvaises odeurs.

Les bâtiments abritant des animaux doivent être construits à une certaine distance des habitations et des cours d'eau, il est nécessaire de consulter le règlement sanitaire départemental car celui-ci précise les distances d'implantations à respecter. Par ailleurs, la litière doit être régulièrement nettoyée et évacuée pour ne pas incommoder le voisinage et risquer la pollution des sols.

La responsabilité du propriétaire

Lorsque le cheval est stationné chez son propriétaire, ce dernier est considéré comme le gardien. Il est donc responsable des dommages causés par le cheval lorsque celui-ci est sous sa garde ou s'il s'échappe. Par exemple, si le cheval s'échappe et cause un accident de circulation ou si dans son pré il blesse une personne.

Afin de couvrir les éventuelles conséquences financières des dommages causés par son cheval, le propriétaire peut souscrire une assurance Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé.

Par ailleurs, il est interdit de laisser divaguer des animaux sur la voie publique.

RÉFÉRENCE

Articles L.211-19-10, R.214-17 et 18 du Code rural. Article A.212-121 du Code du sport. Article 1385 du Code civil. Article 1311-1 du Code de la santé publique.

J'AIME MON CHEVAL

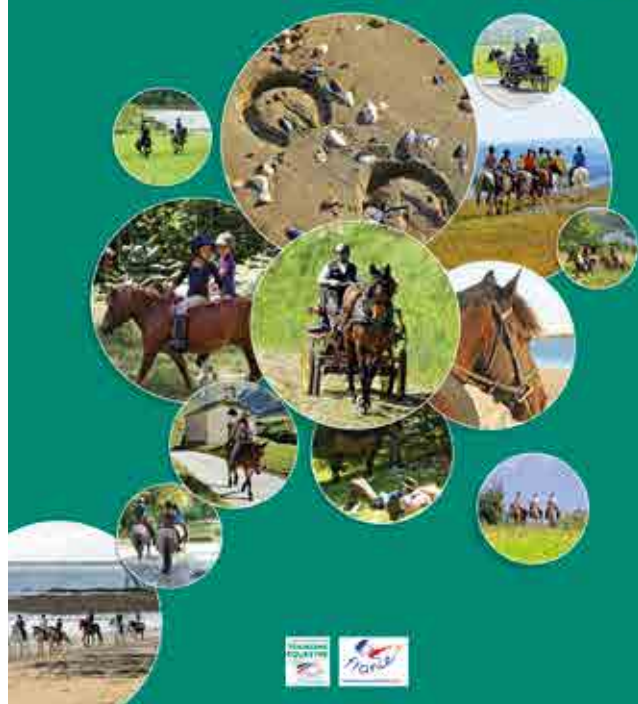


EXTRAIT DE LA CHARTE DU CAVALIER

- ▶ JE CHERCHE À LE CONNAÎTRE ET À LE COMPRENDRE.
- ▶ JE PRENDS LE TEMPS DE M'OCCUPER DE LUI.
- ▶ J'APPRENDS À LE SOIGNER POUR SA SANTÉ ET SON BIEN-ÊTRE.
- ▶ J'AGIS AVEC CALME ET COHÉRENCE.
- ▶ JE RESPECTE SON INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET JE VEILLE À SON MORAL.

Cheval nature

2015



CHEVAL NATURE 2015

L'OFFICIEL DU TOURISME EQUESTRE

Le Comité National de Tourisme Equestre édite chaque année l'annuaire officiel des établissements et associations de Tourisme Equestre en France. Outil indispensable pour préparer vos escapades équestres, Cheval nature recense plus de 700 adresses de structures proposant des activités de tourisme à cheval, ainsi que les coordonnées des 120 Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre.

Cheval nature 2015, c'est 176 pages, des centaines de photos couleurs et de nombreux renseignements sur le tourisme à cheval et en attelage en France, une sélection d'établissements proposant des randonnées en Europe et à l'international pour tous les cavaliers à la recherche de nature, d'évasion et d'aventure.

Cheval Nature est décliné en éditions régionales disponibles auprès des CRTE Bretagne, Centre, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Normandie, Rhône-Alpes...

Vous êtes titulaire d'une licence FFE, n'hésitez pas à commander votre catalogue auprès du service tourisme en vous rendant sur www.ffe.com/tourisme rubrique Publications.

L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
Le cheval
FFE
naturellement

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL¹

A découper ou à photocopier et à retourner avec
votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc
Equestre, 41600 Lamotte.

**Le journal des passionnés
de l'équitation de pleine nature**

- 4 € pour les titulaires d'une licence FFE.
- 8 € pour le grand public.

Nom* : _____

Adresse* : _____

Code postal* : _____

Ville* : _____

N° Licence* (si licencié) : _____

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case



¹ Revue trimestrielle



LICENCE FFE

Grâce à votre licence FFE, vous avez un accès privilégié sur le site www.ffe.com. Rendez-vous sur votre page cavalier pour imprimer vos diplômes, votre palmarès, pour éditer votre carnet de randonnée et suivre toutes vos opérations fédérales. Vous avez également la possibilité de modifier directement vos coordonnées.

Nous vous rappelons que toute correspondance en provenance de la fédération vous est adressée aux coordonnées figurant sur votre licence, une adresse erronée entraîne donc un retard ou impossibilité de distribution.

Par Laura Billès

Que de changements...

Ce matin, Charlotte est de mauvaise humeur. Au lieu de la neige, il a plu toute la semaine, les chemins étaient détrempés et du coup, impossible de se promener avec O'freez... C'est à cause du réchauffement climatique, bougonne Charlotte en sortant O'freez de son box. Tiens, mais au fait Charlotte, sais-tu vraiment ce qu'est le « changement climatique » ?

Le changement climatique est une augmentation des températures moyennes :

A <input type="checkbox"/> de l'atmosphère	B <input type="checkbox"/> des océans	C <input type="checkbox"/> des deux
--	---------------------------------------	-------------------------------------

Réponse : C : asuodop : xnap

Est-ce la première fois que la terre connaît des changements climatiques :

A <input type="checkbox"/> oui	B <input type="checkbox"/> non
--------------------------------	--------------------------------

Réponse : B : La Terre connaît des périodes glaciaires et d'autres plus chaudes qui se déroulent sur des centaines de milliers d'années, l'augmentation actuelle des températures est beaucoup plus rapide...

Qui est mis en cause ?

A <input type="checkbox"/> les volcans	B <input type="checkbox"/> l'activité humaine	C <input type="checkbox"/> le rapprochement du soleil
--	---	---

Réponse : B : Le réchauffement observé, coïncide avec le développement industriel, c'est pourquoi l'activité humaine est pointée du doigt.

Quels sont les polluants qui contribuent au réchauffement climatique ?

A <input type="checkbox"/> le CO2	B <input type="checkbox"/> le CH4	C <input type="checkbox"/> le SO2
-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Réponse : A et B : ces deux polluants sont des gaz à effet de serre : ils piègent les rayons du soleil.

Quelles sont les activités humaines mises en cause ?

A <input type="checkbox"/> la déforestation	B <input type="checkbox"/> la combustion	C <input type="checkbox"/> l'élevage
---	--	--------------------------------------

Réponse : B : la combustion d'énergie fossile est la première cause d'émission de CO2. A : la déforestation contribue aussi car les végétaux consomment du CO2 et rejettent de l'oxygène. C : l'élevage de bovins aussi, car le méthane produit se dégrade ensuite en CO2.

Quelles sont les conséquences possibles pour la terre ?

A <input type="checkbox"/> la fonte des glaciers	B <input type="checkbox"/> des tremblements de terre	C <input type="checkbox"/> la disparition d'îles
--	--	--

Réponse : A : par exemple celui du Kilimanjaro ne cesse de diminuer. C : le niveau de la mer augmente (environ 18 cm) et certaines îles du pacifique sont menacées.



Quelles sont les conséquences possibles pour la faune et la flore ?

A <input type="checkbox"/> des lions en Europe	B <input type="checkbox"/> moins de migration d'oiseaux	C <input type="checkbox"/> la disparition du corail
--	---	---

Réponse : B : certaines routes migratoires se sont déplacées vers le nord. C : le CO2 dissout dans les océans, l'acidifie et a pour effet la disparition des massifs coralliens.

Quelles sont les conséquences possibles pour les hommes ?

A <input type="checkbox"/> plus de maladie	B <input type="checkbox"/> des « réfugiés climatiques »	C <input type="checkbox"/> un atout pour l'agriculture
--	---	--

Réponse : B : « réfugiés environnementaux », c'est le nom que l'on donne aux personnes qui ne peuvent plus survivre dans leur environnement et qui sont contraintes de se déplacer. A : certaines maladies comme le paludisme touchent de nouvelles zones.

Quelles sont les solutions pour lutter contre le réchauffement climatique ?

A <input type="checkbox"/> l'élevage d'insectes	B <input type="checkbox"/> le nucléaire	C <input type="checkbox"/> les énergies renouvelables
---	---	---

Réponse : C : les énergies renouvelables utilisent la force du vent, du soleil et des marées (solaire, éolienne, hydraulique et la géothermie). B : l'énergie nucléaire ne produit pas de CO2.

Que peut faire Charlotte ?

A <input type="checkbox"/> changer quelques mauvaises habitudes	B <input type="checkbox"/> rien
---	---------------------------------

Réponse : A : éviter le gaspillage énergétique : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, utiliser des ampoules basse consommation, ne pas laisser la télé allumée quand on ne la regarde pas. Acheter local...



Pour aller plus loin

Tu peux aussi regarder sur le site du ministère de l'environnement :
Accueil du site > Énergie, Air et Climat > Effet de serre et changement climatique > Comprendre le changement climatique.
 * Comprendre le changement climatique: brochure pédagogique à lire et partager
 * Quiz: testez vos connaissances!

1

Sudoku

Retrouve le mot manquant en remplissant la grille ci-contre.
Attention, chaque lettre ne peut se trouver plus d'une fois dans une même ligne, même colonne ou même grille de 6 cases.



		S			A
U					
	U		P		E
	P	A			U
Q				P	

2

Charades

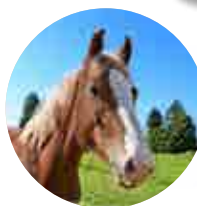
Mon 1^{er} gratte la tête
 Mon 2^e est le masculin de la
 Mon 3^e dure 365 jours
 Mon 4^e est le contraire de froid
 Mon 5^e est synonyme de glue
 Mon 6^e est une note de musique
 Les cloches apportent mon **tout** dans le jardin

Mon 1^{er} est la 1^{ère} syllabe du mot parade
 L'oiseau couve dans mon 2^e
 Mon 3^e est une série d'arbres qui entourent le jardin
 On récolte des œufs dans mon **tout**



3

Aide Las Vegas à trouver les œufs cachés dans le club.



Résultat jeux N° 123

- 1 Pêle-mêle**
Cheminée, Laponie, réveillon et chocolat
- 2 Jeu des 7 erreurs**
Voir photo ci-contre
- 3 Charade**
Joyeux Noël

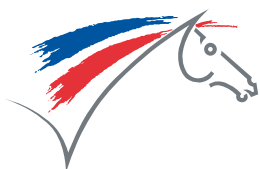
Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un guide des plantes toxiques.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 mai 2015 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Équestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
BOUTIQUE FFE

EN BOUTIQUE À LA FFE

COMMANDE DIRECTE EN LIGNE

Les **Guides Fédéraux FFE** sont disponibles à la Boutique en ligne FFE.

Cliquer sur Boutique à la page d'accueil ffe.com ou saisir boutique.ffe.com dans votre barre d'adresse.

COLLECTION GUIDES GALOP®

LES 6 CHAPITRES :

- ▶ Connaissances générales
- ▶ Connaissance du cheval
- ▶ S'occuper du cheval
- ▶ Pratique équestre à pied
- ▶ Pratique équestre à cheval
- ▶ Passer son Galop®

Avec le **PERMIS CHEVAL®** dans le Galop®4



COLLECTION GUIDES DISCIPLINES

LES 5 CHAPITRES :

- ▶ Présentation
- ▶ Débuter l'activité avec des fiches séances
- ▶ Participer à des compétitions
- ▶ Organiser des compétitions
- ▶ Participer à l'encadrement



NB : **Guide Fédéral TREC** disponible en 2015

COMMANDE PAR FORMULAIRE PAPIER

Un bon de commande Boutique est disponible à la page ffe.com/club/Pedagotheque.

Il vous permet de demander le prélèvement sur votre compte club des sommes correspondant à votre commande de documents pédagogiques.



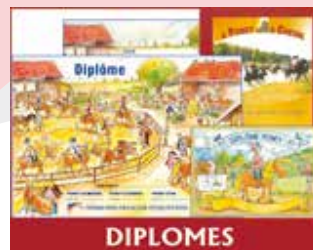
Pour avoir davantage d'exemplaires des documents du colis de rentrée.



Pour disposer des documents utiles pour prospecter les classes et les accueillir.



Pour organiser des cérémonies solennelles de remises de Galops® fédéraux.



Pour concrétiser les premiers acquis des groupes et cavaliers de passage.



LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPEEN DE TOURISME EQUESTRE



EQUIRANDO

2015



Beaumont-de-Lomagne (82)
Midi-Pyrénées

du 24 au 26 juillet 2015

Hippodrome de Borde-Vieille



FFE 2014 - photos : G.Cassaro - B.Colombié - CRTE/FC/Y.Goux - DR - N.Dupuy

equirando.com

Marque du CNTE de la FFE